

Fédération Nationale du Sport en Milieu Rural

15 avril 2023 - Paris

Assemblée Générale

FNSMR

2023



Fédération Nationale
Sport en Milieu Rural



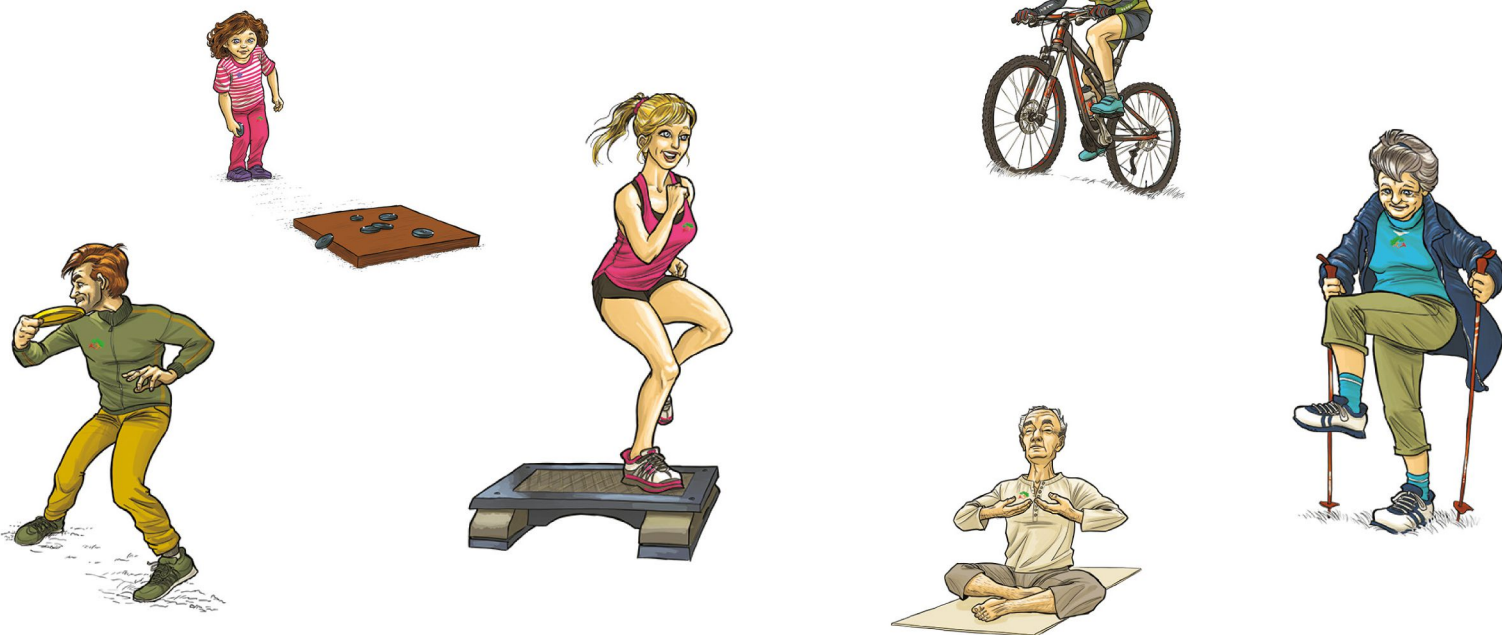
Fédération Nationale du Sport en Milieu Rural
1, rue sainte Lucie - 75015 PARIS
Tél : 09.72.29.09.72

E-mail : federation@sportrural.fr - Site Internet : www.fnsmr.org

Programme de l'Assemblée Générale FNSMR

15 avril 2023 - Paris

- Synthèse des résolutions votées AG 2022
- Rapport moral • saison 2021/2022
- Rapport d'activités • saison 2021/2022
- Rapport financier • année 2022
- Budget Prévisionnel • année 2023



Fédération Nationale du Sport en Milieu Rural

15 avril 2023 - Paris



Fédération Nationale

Sport en Milieu Rural

SYNTHÈSE DES RÉOLUTIONS VOTÉS AG 2022



Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de la FNSMR- 2 avril 2022-

Préambule

Compte tenu du contexte sanitaire qui requiert l'adoption de mesures adaptées le comité directeur de la FNSMR dans sa séance **du 08 février 2022**, dans l'intérêt et la protection de la santé de chacun, a décidé de tenir son Assemblée Générale ordinaire annuelle en visioconférence **le samedi 02 avril 2022 à 14H**. Les représentants des associations affiliées ont été invités à ne pas se déplacer, mais à participer en s'exprimant par un vote électronique qui porte sur les rapports qui leur ont été remis au préalable et les résolutions qui leur sont rattachées.

14h : Ouverture des travaux par la Présidente de la FNSMR Brigitte Linder

Les membres de la commission de surveillance des opérations électorales et du bureau de vote se présentent à l'assemblée : **D. Bertrand, F.Soniliacque, G.Guye.**

Caractéristiques de l'Assemblée Générale

D. Bertrand, porte-parole de la commission de surveillance donne les caractéristiques de l'Assemblée :

- Nombre de structures affiliées habilitées à voter : 504
- Nombre de procurations accordées : 39 mandats représentant 309 voix
- Nombre maximum de voix : 3270
- Nombre de voix représentées : 1557
- Majorité absolue : 779

Modalités de votes : électronique

Assemblée Générale Ordinaire annuelle Année 2021

Première résolution :

L'Assemblée Générale se prononce sur la synthèse des résolutions votées lors des Assemblées Générales ordinaire et élective de la FNSMR qui se sont tenues à huis clos le 27 mars 2021.

Résultats du vote

- Pour : 1487
- Contre : 0
- Abstention : 40

La Présidente de la FNSMR, Brigitte Linder présente son rapport moral à L'Assemblée Générale

Deuxième résolution :

L'Assemblée Générale se prononce sur le rapport d'activités qui lui a été présenté par le Secrétaire Général, Pierre Guizzo.

Résultats du vote

Pour : 1518

Contre : 3

Abstention : 21

Troisième résolution :

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion présenté par le trésorier, Eric Catto, de l'expert-comptable, Michel Carrieu et du rapport du commissaire aux comptes, Paul Continente, se prononce sur les comptes de l'exercice comptable, clos au 31 décembre 2021.

Résultats du vote

Pour : 1507

Contre : 0

Abstention : 42

Quatrième résolution :

En application des dispositions légales, et sur proposition unanime du Comité Directeur lors de sa séance du 12 mars 2022, l'Assemblée Générale se prononce sur l'affectation du résultat de l'exercice comptable 2021, soit 80 218,10 €, sur le fonds associatif.

Résultats du vote

Pour : 1517

Contre : 0

Abstention : 40

Cinquième résolution :

Le comité directeur dans sa séance du 12 mars 2022 propose à l'unanimité de laisser les coûts des adhésions individuelles à 6,50 € et de remettre le coût des affiliations structure à 50 € pour la saison 2022/2023.

Résultats du vote

Pour : 1454

Contre : 12

Abstention : 67

Sixième résolution :

En application des dispositions réglementaires, et sur proposition unanime du Comité Directeur lors de sa séance du 12 mars 2022, l'Assemblée Générale se prononce sur le projet de Budget 2022.

Résultats du vote

Pour : 1469

Contre : 0

Abstention : 87

Septième résolution :

L'Assemblée Générale se prononce sur la reconduction des missions qui ont été confiées au cabinet comptable Carrieu.

Résultats du vote

Pour : 1474

Contre : 0

Abstention : 73

Clôture des travaux de l'Assemblée Générale ordinaire annuelle à 15h40

Election complémentaire des membres du Comité Directeur

Pour rappel, le code du sport (Art. L131-8) impose une représentation minimale (40% de chacun des deux sexes), entre les hommes et les femmes au sein du Comité Directeur. Celui de la FNSMR compte 22 membres. 13 postes sur 13 possibles ont été pourvus par des hommes lors de l'Assemblée Générale électorale du 27 mars 2021 et 6 sur 9 possibles par des femmes. Il reste donc 3 postes à pourvoir, ouverts uniquement aux femmes. Deux candidatures ont été transmises dans les délais impartis :

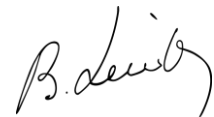
-Dominique Darmagnac, élue avec 1441 voix

-Marie Christine Presse, élue avec 1348 voix

La séance est levée à 16H 20

Fait à Paris, le 04 avril 2022

La Présidente



Brigitte Linder



Fédération Nationale du Sport en Milieu Rural

15 avril 2023 - Paris

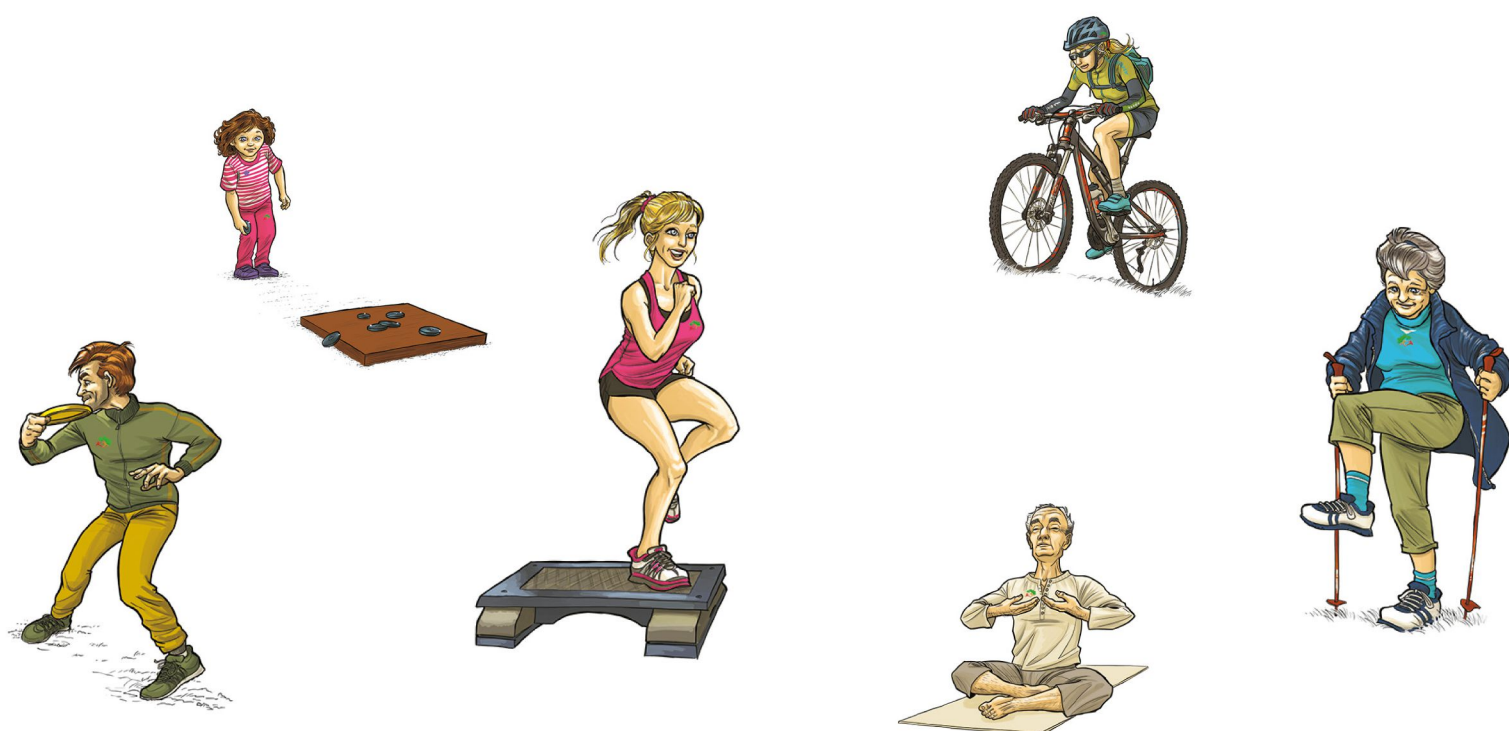


Fédération Nationale

Sport en Milieu Rural

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Saison 2021/2022



Assemblée Générale FNSMR 2023

Rapport d'activités de la saison 2021/2022

Pierre Guizzo
Secrétaire Général

Saison 2021/2022 : la saison du renouveau

Confirmation du retour à une pratique normalisée après la crise Covid : activités, critères, challenges, compétitions locales, nationales et internationales.

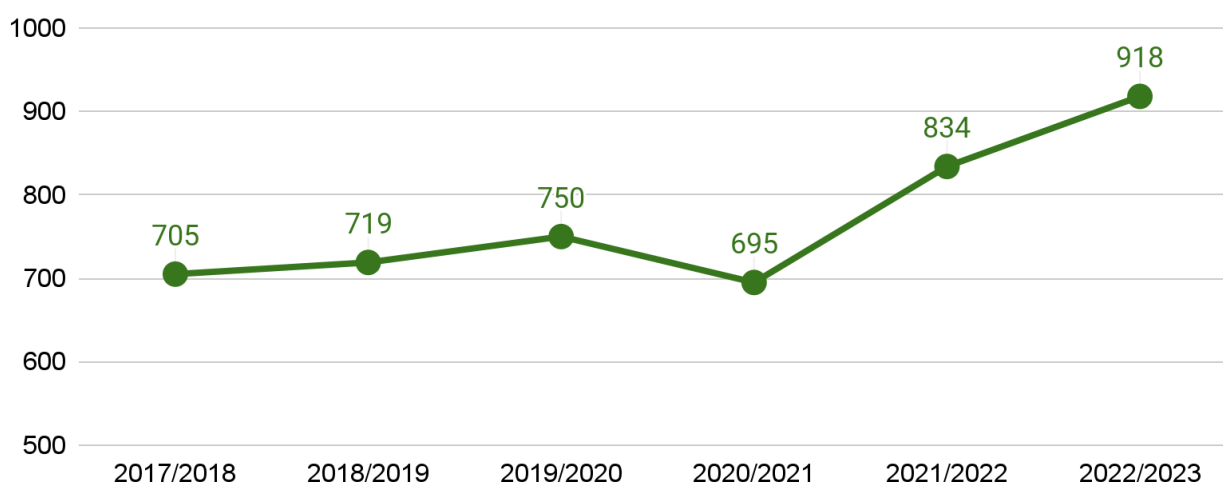
Confirmation de la "bonne santé" de la FNSMR en termes d'affiliations et de licences :

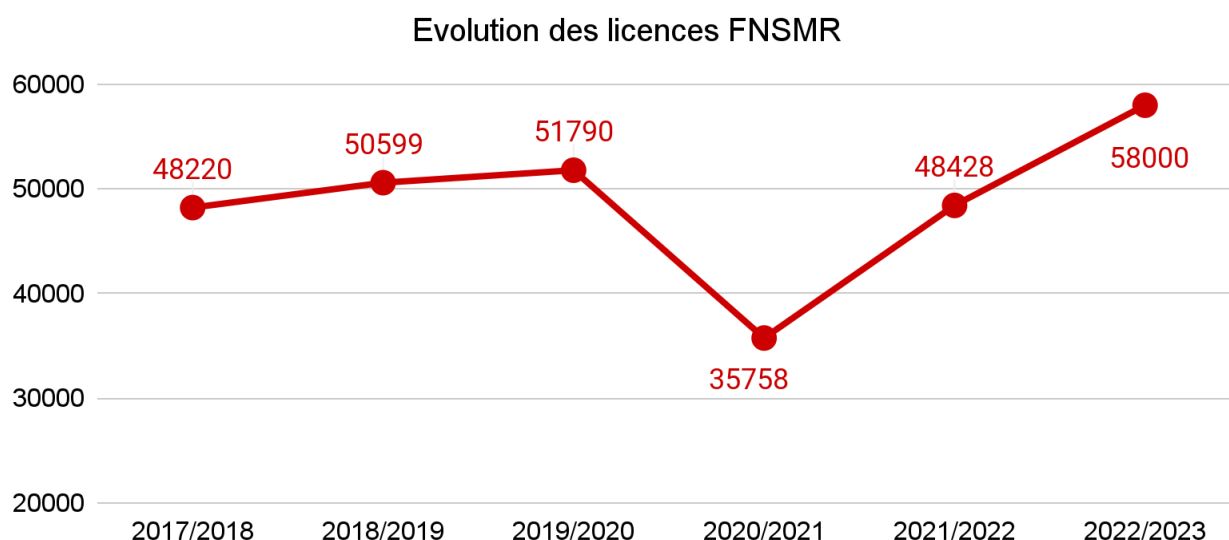
- à peine 700 associations affiliées en 20/21... 834 en 21/22... et plus de 900 aujourd'hui
- à peine 36 000 licenciés en 20/21... 48 428 en 21/22... plus de 58 000 aujourd'hui.

Le Sport en Milieu Rural a moins souffert que beaucoup d'autres fédérations.

- 1) positionnement : diversité des activités sportives, moins de compétition, plus de loisir, sport santé-bien être, sport plaisir, recherche de lien social...
- 2) travail des acteurs du sport en milieu rural : bénévoles / professionnels.

Evolution des affiliations FNSMR





Nous vous proposons la présentation du rapport d'activité avec le découpage suivant :

- Fonctionnement Fédéral National
- Fonctionnement des Comités
- Communication
- Manifestations et activités sportives
- Formations
- Sport-Santé
- Développement et prospective
- Partenariats

Fonctionnement Fédéral National

Réunions des instances décisionnelles et consultatives

AG ordinaire et électorale en distanciel :

27 avril 2022 (en visio-conférence)

Réunions de Comités Directeurs :

2 octobre 2021 - 10 décembre 2021 - 8 février 2022 - 12 mars 2022 - 29 juin 2022 - 1er octobre 2022 - 17 décembre 2022

Nombreuses réunions des commissions (en visioconférence) : Communication/développement , PSF territorial, formation, santé, commissions sportives,...

Gestion des adhésions

Le dispositif incitatif de parrainage a été reconduit (pour rappel, l'association marraine perçoit 100€ pour chaque nouvelle association affiliée, si celle-ci fait état d'un minimum de 10 licenciés).

Conformément aux engagements pris par le comité directeur, la gratuité de l'affiliation des structures locales (quote-part nationale) pour la saison 2021/2022 a été appliquée.

Après plus d'une décennie de fonctionnement, un gros travail de réflexion portant sur l'évolution et la modernisation de notre outil de gestion Gestaffil a été engagé.

Mise en place prévue : saison 2023/2024.

Structuration fédérale

Quelques chiffres importants :

- ★ **48 428 licenciés** (35739 licenciés la saison précédente / + 35,5%)
- ★ **50 888 ATP** (Autres Titres de Participation) dont 12697 usagers ponctuels + 161 licences temporaires + 38030 participants Mobil'Sport
- ★ **834 associations** (696 la saison précédente / +20 %)
- ★ **38 Comités départementaux** (de nouveaux Comités: 19, 27, 04/05)
- ★ **12 Comités régionaux**

L'Emploi

A la Fédération Nationale

Notre effectif reste stable avec 3,75 Équivalent Temps Plein + 1 personne recrutée dans le cadre d'un contrat d'apprentissage qui a rejoint les services en fin d'année.

Dans le réseau

Malgré les difficultés conjoncturelles, l'effectif est resté stable dans les structures déconcentrées (CRSMR et CDSMR où nous comptons environ 30 conseillers techniques (agents de développement).

La dynamique de réseau reste bonne : utilisation d'outils de travail collaboratifs à distance : Slack, Drive, viso, etc. et organisation d'un séminaire thématique (Mobil'Sport) dans la Drôme au mois d'octobre dernier.

Missions confiées

Certaines missions (transversales et/ou par discipline) ont été confiées à des conseillers techniques du réseau (experts dans les disciplines concernées), qui viennent en appui des travaux des commissions avec deux objectifs : utiliser leurs compétences techniques et les transmettre à l'ensemble du réseau et conforter les emplois.

- Formation / Brevets Fédéraux : Sabrina Pozza (76)
- Disc Golf : David Piel (PACA)
- Tennis de table : Thomas Maheu (77)
- Badminton : Christophe Normand (02)
- Jeux sportifs traditionnels
 - ◆ mission nationale palets : Quentin Poirier (85)
 - ◆ mission nationale Quilles Gasconnes : Rachel Lahiton (40)
- Mobil'Sport : Johann Behr (07/26)

Un séminaire des conseillers techniques a été organisé en octobre 2022 dans la Drôme. Il a rassemblé près d'une vingtaine de participants et a permis de confronter les expériences et de renforcer la cohésion du réseau.

Dossier Assurance

La FNSMR poursuit sa collaboration avec les services de Groupama Paris Val de Loire. L'augmentation du volume d'adhérents et la reprise des activités ont eu un impact sur le nombre de sinistres, notamment ceux concernant les garanties Individuelles Accident :

- ★ 48 dossiers ouverts en « Individuelle Accident » (contre 36 en 2020/2021)
- ★ 9 dossiers en « Responsabilité Civile », chiffre stable depuis les deux dernières saisons
- ★ Le coût moyen des sinistres pris en charge reste également stable

Les activités qui ont enregistré le plus grand nombre de sinistres en 2022 sont : Badminton, Football, Marche Nordique, Gymnastique d'entretien

Information/Communication

Les documents techniques (déclarations d'accident RC et IA et attestations d'assurance) ont été réactualisés et la rubrique "Assurance" sur le site fnsmr.org a été complétée.

Expédition en début de saison à l'ensemble des structures, la Newsletter spéciale Assurance, réactualisée et la mise à disposition des attestations d'assurance en fonction de la demande ("généraliste" ou personnalisée) a été proposée.

Protocole national avec la SACEM

Le protocole de centralisation avec la SACEM perdure depuis 2013. Il reste basé sur le volontariat. Il couvre l'ensemble des droits liés à l'utilisation de musique non libre de droits : SACEM + SPRE

- Périmètre : cours et stages de danse et de gymnastique.
- Avantages : abattements et simplification des procédures.
- Caractéristiques : 2 tarifs en fonction de la nature de la musique utilisée (synchronisée ou pas avec la pratique).

Après la saison 20/21 marquée par la sensible baisse des associations adhérentes au protocole SACEM SPRE FNSMR (Covid oblige), la situation s'est quasi normalisée :

- 84 associations adhérentes au protocole SACEM SPRE FNSMR (53 la saison dernière)
- 5832 pratiquants déclarés
- 16 500€ collectés (12000€ la saison dernière)

Fonctionnement des Comités

Aides FNSMR aux comités

Après la baisse générale d'activités la saison passée, la situation s'est normalisée lors de la saison 21/22.

La FNSMR a versé une enveloppe financière de plus de 83 000 € aux Comités, soit une moyenne de près de 1 700€ par comité, via 6 dispositifs :

- **Aide aux licences** (0,30€/ licence pour tous les comités ayant progressé par rapport à la saison 2019/2020) = 14 000€.
- **Aide aux actions** = 35 000€.
- **Aide à la formation** (Comités régionaux) = 17 000€.
- **Aide à l'emploi** : 500€ par ETP = 14 000€
- **Aide au matériel** : 200€ par Comité sur justificatif = 2 700€

L'aide à la communication : les kits

- Comme à chaque début d'Olympiade, la FNSMR propose aux Comités de constituer ou d'enrichir leur communication via des outils personnalisés : voiles, roll-up, tentes, banderoles, etc.
- Le siège de la FNSMR a mutualisé la commande et pris en charge jusqu'à 500€ par comité. Pour un montant total de 22 000€.

Communication

Diversité des outils de communication

Un certain nombre d'outils de communication ont été créés, actualisés ou animés :

- Sites Internet de la FNSMR / CBS / Disc golf / palet / comités
- Newsletter / Emailing réseau
- Réseaux sociaux : pages Facebook FNSMR, Coupe de Bois Sportive, Tir à la corde, Disc Golf, Palet
- Médailles FNSMR
- Diplômes Brevets Fédéraux FNSMR
- Presse : Revue Village
- **Complément d'illustrations** : plusieurs disciplines bénéficient d'illustrations (style BD) pour agrémenter plaquettes, et autres outils de communication (disc golf, randonnée, marche nordique, volley, tennis de table, tir à l'arc, tir à la corde, badminton, gym, vélo, boule bretonne). **Elles sont utilisables par tout le réseau.**
- **Relance de Rural Sport**, la revue fédérale trimestrielle de la FNSMR en version numérique : 3 numéros ont pu être réalisés sur la saison 21/22 et expédiés à l'ensemble du réseau.

La boutique FNSMR

- Grâce à un partenariat avec Décathlon et le Vestiaire Officiel, la FNSMR a désormais sa [boutique en ligne](#).
- Le flux reste assez modeste mais le concept est nouveau.

Chaîne "Sport en France"

Chaîne du Mouvement Sportif (CNOSF) née en mai 2019 destinée à mettre en valeur les disciplines et les fédérations qui manquent de visibilité. La FNSMR est donc parfaitement dans la cible

Canaux de diffusion :

- Orange : canal 174.
- Bouygues Télécom : canal 192.
- Free : canal 190.
- SFR : canal 129
- Site Internet
- application mobile.

La chaîne Sport en France est une formidable opportunité pour la FNSMR en termes de contenus, de production audiovisuelle, de visibilité, etc. Le CNOSF et l'ANS accordent une aide substantielle à la production et à la diffusion.

Le palet vendéen en direct à la télévision

- La coupe de France de palet 2022 (27 mai 2022 aux Herbiers en Vendée) a été diffusée en direct sur la chaîne Sport en France (la chaîne du Comité Olympique) à 20h. C'est la toute première fois qu'une discipline FNSMR est diffusée à la télévision en direct. Beau succès qui en appelle d'autres.
- Le replay accessible [ICI](#)

Manifestations et activités sportives

Pour rappel plus d'une 100 d'activités sportives différentes classées en 5 grandes familles, sont pratiquées dans le réseau :

- Gym et activités de bien-être : Gym d'entretien, Danse, Pilates, Yoga, etc.
- Sports de nature : Marche nordique, Randonnée, Vélo, etc.
- Disciplines dites «classiques» : Sports de raquettes, Sports collectifs, Arts martiaux, Tir à l'arc, etc.
- Jeux sportifs traditionnels : Quilles, Palets, Boules, etc.
- Disciplines spécifiques à la FNSMR: Disc golf, Tir à la corde, Gateball, Coupe de bois sportive, etc.

Disciplines dites «classiques»

Pratiques de loisir liées à l'animation des territoires : rencontres, initiations, animations sportives concernant une multitude d'activités (tennis de table, badminton, volley, tir à l'arc, arts martiaux, foot, basket, tennis, vélo, etc.). Cohérence et complémentarité avec les fédérations délégataires.

Ce type de pratique a le vent en poupe car les sportifs délaissent de plus en plus la compétition au profit du loisir et du sport santé.

La commission nationale Arts Martiaux a été réactivée à la faveur de l'arrivée dans le réseau d'un groupe d'associations de "Budo Système Défense"

Gymnastique et activités de bien-être

La gymnastique et la danse restent les activités les plus pratiquées dans le réseau.

Lien naturel avec le sport santé (prévention primaire)

Sports de nature

Pratiques de nature : randonnée, marche nordique, vélo, etc.

La Marche Nordique est une activité qui continue de croître régulièrement. La FNSMR a créé un label national décerné à des événements de grande ampleur sur cette discipline. 7 manifestations ont ainsi été labellisées et ont donc bénéficié d'un soutien financier de la part de la FNSMR sur la saison 21/22.

Jeux sportifs traditionnels

Secteur très important symboliquement car très lié à la culture et à l'identité territoriale : palets, quilles, boules, etc.

- **Quilles gasconnes** : la discipline s'est structurée dans les départements du Gers, des Landes et de la Haute-Garonne. De nombreuses rencontres ont été mises en place et des outils de communication adaptés ont été constitués.
- **Palets** : après une saison blanche due au Covid, l'activité a repris de plus belle. C'est surtout en Vendée que la pratique est très développée mais la mission nationale de développement poursuit son travail sur les départements proches notamment en Loire-Atlantique, dans les Deux-Sèvres, Maine-et-Loire et Charente-Maritime. La prospection s'étend également en Bretagne en particulier en direction des Palets Bretons (Planche en bois).

La Coupe de France de palet fonte 2022 a battu des records de participation et a été diffusée en direct à la télévision sur Sport en France (chaîne du CNOSF) le 27 mai 2022. Une formidable promotion pour le palet et pour la FNSMR. Le replay accessible [ICI](#)

- **Boule Bretonne** (Côtes-d'Armor / Ille-et-Vilaine) : le championnat, très perturbé la saison 20/21 a retrouvé sa dynamique. Le nombre d'associations ne cesse de croître.

La pratique compétitive

Les activités sportives pratiquées au sein de la FNSMR sont plutôt tournées vers le sport loisir, mais la compétition existe et se décompose en deux secteurs : la compétition loisir et la compétition de haut niveau

- Compétition loisir : critères nationaux

Après une longue interruption due au Covid en 2020 et en 2021, les critères nationaux du sport en milieu rural ont fait leur grand retour à la Pentecôte 2022, en Haute-Garonne pour le tennis de table et dans l'Oise pour le tir à l'arc et le badminton.

- Compétitions de haut niveau

Les compétitions internationales à l'arrêt ces dernières années ont partiellement repris.

Disciplines spécifiques FNSMR

Un certain nombre de disciplines sportives sont soit propres à la FNSMR soit s'y développent de manière spécifique y compris à haut niveau et sur le plan international : Disc Golf, Coupe de Bois Sportive, Tir à la corde, Gateball

Disc Golf

2 tournois (Charleval 13 et Tarnos 40) avec une participation un peu décevante, due à l'éloignement et aux frais de déplacement notamment. Mais très belle organisation et satisfaction des participants.

Certains clubs semblent déçus des services apportés par la FFDF (Fédération Flying Disc) et réadhèrent à la FNSMR. Cela nous oblige en termes d'organisation et de propositions d'événements, de tournois en double et/ou par équipe, de tournois territoriaux et locaux (Sud-Ouest Tour, Grand Est, Bretagne, Nord-Ouest...). La FNSMR soutient l'organisation de ces tournois s'ils sont organisés sur DGMétrix.

Coupe de bois sportive

Championnat de France : 4 manches se sont tenues

- Sully-sur-Loire (Loiret) 11 et 12 septembre 2021
- Meymac (Corrèze) 9 avril 2022
- Bellegarde (Loiret) 16 et 17 avril 2022
- La Côte (Haute-Saône) 28 et 29 mai 2022

Pas de championnat du monde cette année pour cause de Covid + tensions internationales

Maintien du partenariat avec les équipementiers Francital et Husqvarna.

Tir à la corde

- Championnats du monde 2021 en Espagne (septembre 2021). Belle représentation française mais des résultats décevants;
- Championnat de France à Casson (Loire-Atlantique le 8 mai 2022) : belle dynamique et belle image de la discipline;
- Un stage technique national de préparation aux mondiaux 2022 (Holten / Pays-Bas) avec des membres de la TWIF (Fédération Internationale) a été organisé en Gironde le 30 avril 2022.

La discipline peine encore à se développer numériquement au sein de la FNSMR.

GateBall

Au terme de ces cinq années d'expérimentations, le Gateball semble s'installer en Provence et en Bourgogne-Franche-Comté, depuis 2 ans, et ce, malgré la pandémie.

La discipline suscite l'intérêt des pratiquants mais également des partenaires institutionnels.

Compétitions nationales :

- Deux premiers tournois régionaux (St Cannat et Beaune)
- Retour de la "Gateball League" à Saint Cannat, après deux ans d'interruptions.
- L'Open international de Beaune s'est tenu quant à lui du 1er au 3 juillet 2022.

Compétitions internationales :

Il n'y a plus de manifestations en Belgique, alors qu'elles sont maintenues en Allemagne, en Suisse et en Autriche. Il existe toujours des différences d'approche de la discipline avec le Japon. L'Europe ayant une autre vision des choses.

Formations

2 types de formations :

- formations fédérales
- formations techniques

Formations Fédérales

- Rappel du cadre des formations fédérales : formation pour un encadrement bénévole destinée à renforcer les compétences techniques et pédagogiques dans une logique d'animation d'activités sportives de loisir au sein du réseau
- Structuration et architecture nationales : Tronc commun + formation spécifique + PSC1
- Organisation : par les Centres de formation régionaux labellisés mais possibilité de confier le volet opérationnel aux CDSMR

30 formations dispensées en 2021/2022 : badminton (3), danse country (2), Disc Golf (1), Vélo (1), Marche Nordique (17), randonnée pédestre (3), tir à l'arc (3)

Près de 300 diplômes remis

Formations techniques

Objectif : amélioration du niveau de pratique. Cadre plus souple que celui des formations fédérales

Un peu plus d'une dizaine de ces formations ont été organisées : marche nordique, cartographie, tennis de table, premiers secours, badminton.

Sport santé

Les axes portés par la FNSMR autour du sport santé sont multiples :

- Axe principal de travail en Prévention Primaire
- Axe secondaire en Prévention Secondaire et Tertiaire
- Croissance de la communication "Sport-Santé FNSMR" et information du mouvement
- Veille scientifique, réglementaire et théorique autour des actualités Sport Santé et participation aux échanges
- Création et mise à disposition d'outils et de documents associés sur le Sport et la Santé accessibles à tous
- Activation de partenariats Santé pour le développement et une crédibilité du réseau
- Elaboration de programmes et dispositifs sport santé et valorisation d'activités sportives dans un rôle de santé
- Coordination de la commission sur les actions de terrains Sport-Santé
- Réponse aux sollicitations du terrain dans le domaine du Sport-Santé

Suivi des réglementations médicales & Sport-Santé

2022 a été l'occasion d'intégrer la nouvelle loi du 2 mars 2022 visant à démocratiser le sport en France. Celle-ci est venue apporter des modifications aux dispositions du code du sport traitant du certificat médical. Ces modifications ont donné le pouvoir à la Fédération de réglementer la demande d'un certificat médical dans le cas d'une délivrance de licence pour un majeur. Les réflexions de la commission ont abouti à une continuité de la règle des 3 ans de validité et de l'utilisation de l'attestation de santé pour la saison 2022/23.

Cette réflexion a également apporté un éclairage sur le risque assurantiel et les précautions du certificat médical, démontrant qu'il n'y avait pas de lien de corrélation entre les contraintes de certificat médical et le nombre d'accidents et sinistres déclarés dans le cadre du contrat Groupama FNSMR.

Reconnaissance du Sport-Santé à la FNSMR par le CNOSE

Un travail autour des passerelles de certification des formations Sport sur Prescription Médicale avec les CDOS / CROS a été mené. Une expérimentation d'une convention avec le territoire d'Ile-de-France est en cours.

Partenariat Parcours du Coeur - Fédération Française de Cardiologie

2022 a été l'année de la relance des organisations des parcours du cœur grand public. A ce titre, certains de nos comités et de nos associations ont été parties prenantes de ce dispositif et plus d'une dizaine de parcours du cœur "ruraux" ont été mis en place.

Outils Sport-Santé - Partenariat avec l'Institut des Rencontres de la forme (IRFO)

Mise en place d'une nouvelle plateforme intitulée "PLACEFORM" : 3 comités Régionaux, 6 Comités départementaux disposant de comptes.

464 tests d'évaluation de la forme ont été réalisés en 2022.

Accompagnement et animation de réseau autour de la thématique Sport-Santé

L'intégration des problématiques de santé au sein des clubs, est de plus en plus marquée au sein du réseau de la FNSMR. Et la FNSMR dispose désormais de plusieurs associations affiliées labellisées Maisons Sport Santé par la Ministère des Sports.

Analyse des actions PSF Sport-Santé :

65 actions Sport Santé financées (35% des actions totales versus 23% en 2021).

L'aide apportée via les crédits de l'agence nationale du sport est de plus en plus importante en faveur du Sport-Santé. En 2022, c'est 103 210€ attribués en direction des actions Sport-Santé.

Développement et prospective

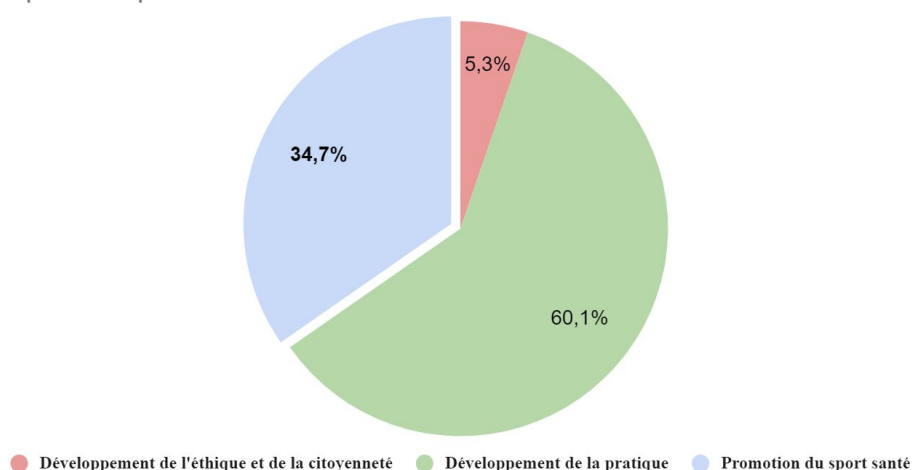
Gestion des crédits ANS par la FNSMR

Depuis la saison 2019/2020, les crédits territoriaux du sport (ex-CNDS) sont désormais gérés par les Fédérations.

Pour la troisième année consécutive, la FNSMR a donc géré l'enveloppe du "PSF territorial" destinée aux Comités et Associations. Un gros travail d'expertise a été réalisé par la commission et le siège national.

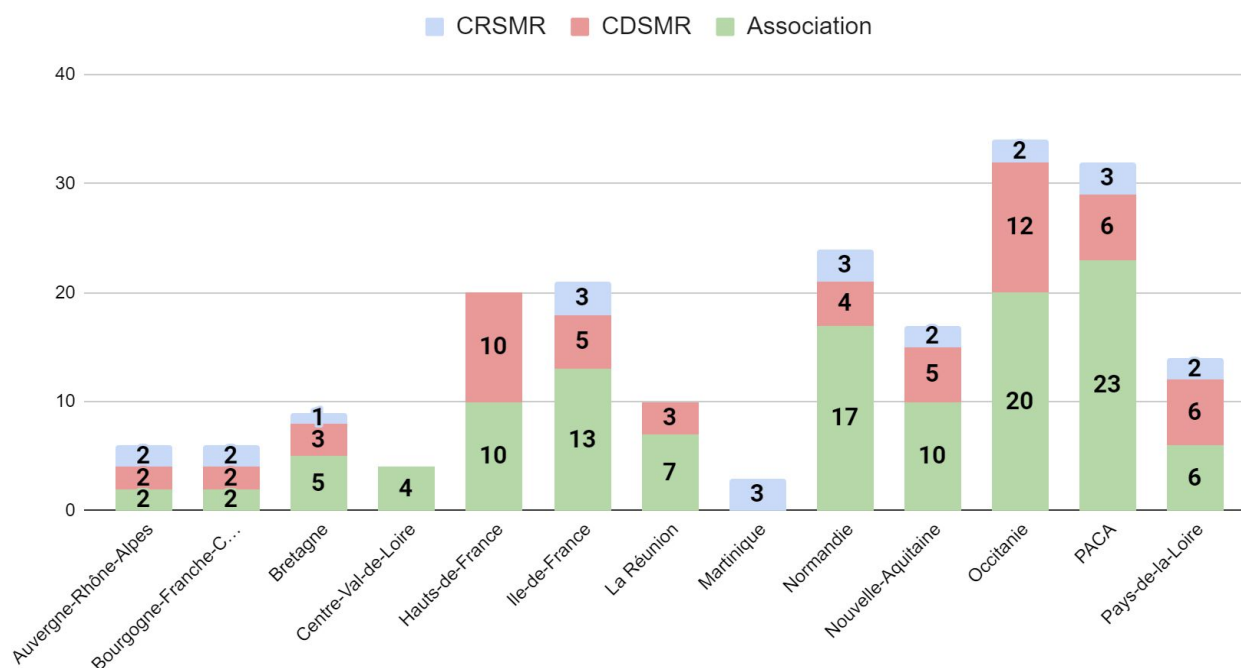
	2020	2021	2022	Commentaire
Enveloppe totale	228 000€	301 800€	297 600€	Retour à l'enveloppe 2020 accompagné d'un complément exceptionnel
Nbre de dossiers	85	98	119	95% de dossiers acceptés
Nbre d'actions	165	189	200	89% d'actions financées
Nbre d'assos bénéficiaires	56	65	84	La part accordée aux associations locales doit tendre vers les 50% d'ici 2024 . Nous sommes à 45,3% (41% en 2021).
Nbre de CDSMR bénéficiaires	21	24	25	
Nbre de CRSMR bénéficiaires	8	9	10	

Répartition par montants subventions accordées



Répartition territoriale des actions subventionnées :

Nombre d'actions par régions - PSF 2022



Stratégie de développement

- Poursuite du dispositif de parrainage associatif : 100€ accordé à toute association qui en présente une nouvelle.
- Poursuite du dispositif d'aide au développement par l'aide fédérale aux licences : 0,30€ / licence en cas de progression par rapport à la saison précédente.
- Volonté de maintenir des tarifs accessibles quand la plupart des autres fédérations augmentent les leurs : pas d'augmentation du prix de la licence + affiliation 2021/2022 offerte (quote-part nationale).

Service civique

Dans le cadre de l'agrément collectif fédéral et d'intermédiation pour les associations délivré pour 3 ans en 2020 au titre du service civique :

8 volontaires accueillis en 2022 dont 6 en intermédiation au service d'associations et 2 au service de comités.

5 jeunes sur la mission de développement des sports dans les territoires ruraux et 3 jeunes sur le développement des activités Sport-Santé.

Un dispositif qui reste stable et permet à des associations du réseau et des comités de faire valoir leurs engagements pour la jeunesse.

Mouvement sportif

La Présidente de la FNSMR est très impliquée dans la gouvernance du sport en France en participant activement à la dynamique du CNOSF. Elle co-préside la commission des territoires. Cela permet à la FNSMR d'être mieux reconnue au plan national.

Mobil'sport

Rappel : Créé 2015, le dispositif Mobil'Sport est une structure itinérante qui a pour but d'amener l'activité physique et sportive dans les territoires qui en sont dépourvus via un véhicule piloté par un animateur diplômé. Une déclinaison "sport santé" existe également avec le "Mobil'form".

La saison 2021/2022 a été marquée par un fort déploiement des dispositifs, mais aussi, dans certains comités, par des retards de livraison des véhicules, qui ont ralenti le lancement des activités.

- 13 Mobil'Sport existants : Ardèche, Seine-Maritime, Hautes-Alpes, PACA, Pyrénées-Orientales, Drôme, Haute-Garonne, Normandie, Seine-Maritime, Aisne, Auvergne et Nouvelle-Aquitaine, Pas-de-Calais, Nord, Seine-et-Marne
 - 3 Mobil'Sport créés : Pas-de-Calais, Nord, Yvelines
- Mobil'Sport à venir
 - en 2022/23 : Alpes*, Lozère*, Gard, Côtes-d'Armor.
* (déjà effectifs), soit 17 camions au moment de l'AG FNSMR 2023
 - avenir plus lointain : La Réunion, Cantal, Hérault
- Bilan de développement
 - Projet de création d'un fonds de dotation permettant de dégager une meilleure visibilité et obtenir du mécénat
 - Refus de l'ANS d'un financement dans le cadre des "5000 équipements de proximité" pour cause de "petit matériel non finançable".
 - Mise en avant du Mobil'Sport lors du journal de 13h de France 2 ([vidéo](#)) et nombreuses mises en valeur médiatiques territoriales (TV, PQR, Web, etc.)
 - Soutien financier de la FNSMR à hauteur de 2000 € pour les camions existants

Le Mobil'Sport en quelques chiffres :

- 246 communes impactées
- 2191 animations (4244 heures d'animation au total)
- 38081 participations cumulées (63% enfants / 37% adultes)
- 53 % femmes et 47 % hommes

Le Mobil'Sport est à la fois un formidable outil d'animation sportive territoriale mais également un levier de communication pour tout le réseau Sport en Milieu Rural.

Les PAPSE

Les parcours PAPSE (Parcours d'Activités Physiques et Sportives Étalonnes) s'inscrivent dans le cadre de la politique d'animation et de développement des territoires ruraux. Ils se positionnent comme une nouvelle offre d'activités physiques de pleine nature. Ces parcours sont ouverts à tous (adhérents de la FNSMR, habitants du milieu rural, touristes, scolaires...) et entrent pleinement dans les orientations stratégiques et politiques de la FNSMR en revalorisant l'offre des territoires dans les domaines du sport, et notamment du sport-santé, du bien-être, et du tourisme.... Soutenus par le Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires par le biais d'une aide exceptionnelle, une douzaine de parcours devraient être implantés prochainement dans plusieurs départements (Corrèze, Gironde, Deux-Sèvres, Eure, Seine-Maritime, Yvelines...). Quatre parcours sont d'ores et déjà en activité dans le département de la Corrèze.

Partenariat

Le volet partenariat est toujours délicat, aléatoire et souvent ponctuel surtout dans le contexte actuel. Les partenaires institutionnels constituent néanmoins des piliers qui ont su accompagner la Fédération dans les périodes délicates (Crise Covid).

Les partenaires institutionnels :

- Agence Nationale du Sport
- Ministère de la transition écologique et de la Cohésion des territoires
- Ministère des Sports
- Comité National Olympique et Sportif

Les partenaires associés :

- Groupama : contrat national mutualisé
- AssoConnect : logiciel de gestion "tout en un" destiné à simplifier la vie des associations
- Sacem - Spre : protocole d'avantages pour l'utilisation de musique non libre de droit
- Magazine Village : visibilité et relais d'initiatives territoriales
- Bogo + : agence de communication opérationnelle

Les partenaires santé et citoyens :

- Fédération Française de Cardiologie : dispositif Parcours du Coeur
- Institut des Rencontres de la Forme : outils d'évaluation de la forme

Les partenaires séjours et voyages :

- Touristra Vacances : réseau d'hébergements et séjours
- Welcome Camping : réseau de petits campings d'animations locales
- My Week End For You : réseau d'hospitalité communautaire de partages de passionnés

Les partenaires fournisseurs :

- Kanirope : Tir à la corde
- Bungypump : marche nordique - fitness

Les partenaires de la Coupe de Bois Sportive :

- Société Francital Environnement
- Husqvarna

Fédération Nationale du Sport en Milieu Rural

15 avril 2023 - Paris



Fédération Nationale

Sport en Milieu Rural

RAPPORT FINANCIER

Année 2022



Assemblée Générale FNSMR 2023

Rapport financier 2022

Eric Catto et Bernard Coutaud
Trésoriers

Comme chaque année, les informations comptables et financières de l'année 2022 ont été mises à la disposition des responsables des structures affiliées à la FNSMR. Elles comprennent les documents suivants :

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice 2022, ainsi que le budget prévisionnel 2023. Les premiers documents intègrent les principales informations comptables et financières de la Fédération Nationale pour l'exercice allant du 1er janvier au 31 décembre 2022. Ces documents ont été établis en conformité avec le plan comptable général. Ils ont été produits conformément à la décision de la dernière Assemblée Générale qui s'est tenue en visio conférence le samedi 02 avril 2022, en étroite collaboration avec les services du cabinet comptable Carrieu, sous le contrôle du commissaire aux comptes, Monsieur Paul Continente, et de ses collaborateurs. Nous les remercions pour leur accompagnement, leur expertise et leurs conseils dans l'élaboration de ces documents.

Les informations fournies, permettent aux responsables ou représentants des associations qui composent la présente Assemblée, de connaître la situation financière de la FNSMR, de porter un avis sur le bilan et le compte de résultat, et de procéder à l'affectation du résultat obtenu.

Nous demanderons enfin à l'Assemblée Générale, de bien vouloir se prononcer sur la proposition de budget qui accompagne la mise en place des actions pour l'année civile 2023 et sur le montant des Affiliations et Adhésions des prochaines saisons (2023/2024 et 2024/2025).

Nous vous rappelons également, que, conformément au règlement financier de la FNSMR, ces documents ont été validés à l'unanimité par les membres du Comité Directeur, lors de sa dernière réunion qui s'est tenue en visio conférence le samedi 11 mars 2023.

Environnement global de l'année 2022

L'atténuation progressive de la crise sanitaire et les directives moins contraignantes des pouvoirs publics, la forte envie de la population de reprendre une activité physique ou sportive, et de recréer des liens sociaux ont eu des effets sur la dynamique globale des activités. Par ailleurs, le budget de l'Etat consacré au Sport, a continué de progresser sur un bon rythme pour dépasser le milliard d'euros, soit une hausse de 22% par rapport à 2021, lui-même en augmentation de 13%, comparé à 2020.

Ces hausses successives s'expliquent d'une part par la montée en puissance des moyens consacrés à l'organisation des jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, et d'autre part par la mise en place des plans de relance qui faisaient suite aux difficultés découlant de la crise sanitaire. Le secteur sportif, particulièrement impacté, a ainsi bénéficié d'une enveloppe spécifique chargée d'amortir les conséquences des différentes contraintes mises en place par les pouvoirs publics. Celle-ci a permis de compenser, pour partie, la baisse des affiliations et des adhésions individuelles enregistrées dans la plupart des fédérations sportives. Les volumes d'avant la période COVID n'étant toujours pas retrouvés.

Le dispositif « Pass'Sport » qui s'adresse aux jeunes (bénéficiaires d'aides sociales), constituant un élément significatif de cette dynamique de relance.

Pour le mouvement sportif (Fédérations, Comités et associations) trois niveaux de subventions potentielles peuvent être sollicités :

- Au niveau national le contrat de développement piloté par les services de l'Agence Nationale du Sport (ANS). Ce contrat pluriannuel se terminera après les Jeux Olympiques, soit en 2025 et fera l'objet d'une évaluation et d'une renégociation pour la nouvelle olympiade. Au-delà de la mission et des objectifs Fédéraux, il intègre prioritairement les manifestations les plus importantes de chaque Fédération.
- Au niveau territorial deux axes :
 - Le Projet Sportif Fédéral (PSF-ex CNDS-) géré depuis quatre ans par les Fédérations sportives agréées, concerne les comités (CR et CD) et les associations affiliées :

En 2022 le montant de l'enveloppe obtenu a été de 297 600 euros. Ce montant qui a connu une légère baisse par rapport à l'année 2021, intégrait le plan de relance ainsi que le reliquat d'une enveloppe qui ne seront plus mobilisés en 2023.

Une baisse de 8,8 % a d'ores et déjà été appliquée à l'ensemble des Fédérations pour l'année 2023. L'enveloppe réservée sera donc de 271 300 euros pour l'ensemble des structures.

Concernant ce dispositif, les flux financiers ne transitent pas par la Fédération Nationale mais sont versés directement par les services de l'ANS aux comités et aux associations après un gros travail d'expertise du comité de pilotage national accompagné par les salariés du siège.

- Le Projet Sportif Territorial (PST) : Ces crédits sont administrés et gérés directement par les services déconcentrés de l'Etat. Pour les Comités, ils concernent notamment les sujets suivants : emploi, apprentissage, équipement structurant, aisance aquatique et savoir nager, savoir rouler à vélo...).

Les éléments marquants de l'exercice comptable FNSMR 2021

Contrairement à l'exercice précédent, l'année a été marquée nous l'avons vu par une nette reprise des Manifestations se traduisant significativement sur les produits et les charges.

Parmi les éléments marquants de l'exercice, nous pouvons donc citer :

Au chapitre des produits

Les ressources propres de la Fédération composées des Affiliations (structures) et des Adhésions individuelles (licences) sont en forte hausse (+41% pour l'ensemble). La ligne subventions a également connu une belle progression (+12%). Des subventions exceptionnelles ayant été obtenues auprès de l'ANS dans le cadre de l'accompagnement à la transition numérique et en toute fin d'année auprès du Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires (60 000 euros) ; subventions fléchées sur les territoires dans cadre du développement des actions « Mobil'Sport » et « PAPSE ». A souligner que le poids des subventions dans l'ensemble des ressources a baissé par rapport à l'an passé, ce qui peut être considéré comme un bon signal.

Au chapitre des dépenses

Les frais de fonctionnement de la structure ont été en augmentation avec la reprise d'une partie des réunions d'instance en présentiel. Les frais de gestion liés à l'organisation des manifestations sont en forte hausse avec la reprise de l'organisation des phases finales des critériums et autres manifestations nationales (championnats et coupes de France).

En dehors des manifestations nationales, les principales aides financières de la FNSMR apportées aux Comités ont été maintenues, notamment dans les domaines suivants :

- Aides exceptionnelles et spécifiques sur les plus grosses actions régionales et départementales ;
- Aides au développement des Comités (soutien à la progression des adhésions individuelles).
- Aides à l'emploi et à la Formation
- Aides à l'acquisition d'outils de communication (Packs Communication)
- Aides aux dispositifs « Mobil'Sport »

Compte tenu des éléments développés ci-dessus, le compte de résultat 2022 présente, une nouvelle fois un résultat excédentaire, d'un montant de 50 215,18 euros. Un résultat d'un bon niveau, mais qui, pourrait s'inscrire dans une nouvelle période d'incertitude.

Gestion de trésorerie

La gestion de trésorerie a été bien maîtrisée, avec une collecte de ressources propres régulière et en augmentation. Les flux financiers en direction des Comités (versement des quotes-parts des affiliations/adhésions, des différentes aides financières liées à l'organisation des manifestations) ont pu être assurés normalement, et ce, malgré le versement tardif des subventions publiques qui ont été perçues en toute fin d'année.

Nous espérons que la crise sanitaire soit désormais derrière nous. Nous restons néanmoins prudents suite aux propos tenus récemment par le Ministre de l'économie au sujet d'une nécessaire revue des dépenses publiques et notamment des subventions. Ou encore d'un rapport sénatorial publié en début d'année qui précisait que « la discussion du projet de loi de programmation des finances publiques pour les années 2023 à 2027 a révélé que le gouvernement prévoyait de baisser les crédits consacrés au sport à l'issue des jeux olympiques et paralympiques ».

Notre ambition en matière de développement doit cependant rester intacte. L'évolution des affiliations et adhésions enregistrée ces derniers mois nous encourage par ailleurs à poursuivre dans la voie tracée en début d'olympiade.

BILAN AU 31 DECEMBRE 2022

	Pages
- <i>Bilan actif-passif</i>	1 et 2
- <i>Compte de résultat</i>	3 et 4
- <i>Evaluation des contributions volontaires</i>	5

CABINET COMPTABLE CARRIEU

3 Rue Ariane

Parc Technologique du Canal

31520 Ramonville Saint-Agne

05.61.75.07.69

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de recherche et de développement							
	Donations temporaires d'usufruit							
	Concessions, brevets, licences, marques...	63 827.14	63 197.14	630.00	630.00			
	Immobilisations incorporelles en cours							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions	550 000.00	74 951.00	475 049.00	486 049.00	11 000.00	2.26	
	Installations techniques Matériel et outillage	87 107.98	75 383.17	11 724.81	17 217.58	5 492.77	31.90	
Immobilisations corporelles en cours								
Avances et acomptes								
<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>								
Immobilisations financières (1)								
Participations et Créances rattachées	267 675.50		267 675.50	267 675.50				
Autres titres immobilisés								
Prêts	27 000.00	20 000.00	7 000.00	3 600.00	3 400.00	94.44		
Autres	76.38		76.38	3 523.62	3 600.00	102.17		
Total I	995 687.00	233 531.31	762 155.69	771 648.46	9 492.77	1.23		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Créances (2)							
	Créances clients, usagers et comptes rattachés				55.00	55.00	100.00	
	Créances reçues par legs ou donations							
	Autres	1 433.32		1 433.32	9 484.15	10 917.47	115.11	
	Valeurs mobilières de placement							
	Instruments de trésorerie							
	Disponibilités	706 014.28		706 014.28	518 866.28	187 148.00	36.07	
Charges constatées d'avance (2)	66 474.24		66 474.24	66 414.47	59.77	0.09		
Total II	773 921.84		773 921.84	575 851.60	198 070.24	34.40		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)							
	Primes de remboursement des emprunts (IV)							
	Ecarts de conversion actif (V)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 769 608.84	233 531.31	1 536 077.53	1 347 500.06	188 577.47	13.99		

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres						
	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires						
	Fonds propres complémentaires	347 695.84		267 477.74		80 218.10	29.99
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
Réserves pour projet de l'entité	47 558.53		47 558.53				
Autres							
Report à nouveau							
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	50 215.18		80 218.10		30 002.92	37.40
	Situation nette (sous total)	445 469.55		395 254.37		50 215.18	12.70
	Fonds propres consommables						
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total I	445 469.55		395 254.37		50 215.18	12.70
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations						
	Fonds dédiés	166 000.00		80 000.00		86 000.00	107.50
	Total II	166 000.00		80 000.00		86 000.00	107.50
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges	121 568.00		111 998.00		9 570.00	8.54
	Total III	121 568.00		111 998.00		9 570.00	8.54
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	373 919.79		401 695.50		27 775.71	6.91
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés						
	Dettes des legs ou donations						
	Dettes fiscales et sociales	54 845.17		60 291.93		5 446.76	9.03
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	106 575.57		83 382.46		23 193.11	27.82
Instrument de trésorerie							
Produits constatés d'avance	267 699.45		214 877.80		52 821.65	24.58	
	Total IV	803 039.98		760 247.69		42 792.29	5.63
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 536 077.53		1 347 500.06		188 577.47	13.99

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an373 859.00
386 389.00

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Cotisations	556 128.00		393 213.70		162 914.30	41.43
Ventes de biens et services						
Ventes de biens						
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service	55 729.00		41 360.18		14 368.82	34.74
Parrainages	11 000.00		2 500.00		8 500.00	340.00
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation	344 736.65		305 453.34		39 283.31	12.86
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels	4 863.96				4 863.96	
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	13 794.69		110 774.65		96 979.96	87.55
Utilisations des fonds dédiés						
Autres produits	121.71		1 862.53		1 740.82	93.47
Total I	986 374.01		855 164.40		131 209.61	15.34
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Autres achats et charges externes	500 373.94		354 939.26		145 434.68	40.97
Aides financières	27 731.30		36 692.10		8 960.80	24.42
Impôts, taxes et versements assimilés	5 039.00		5 949.00		910.00	15.30
Salaires et traitements	177 793.07		180 407.32		2 614.25	1.45
Charges sociales	86 975.48		76 009.27		10 966.21	14.43
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	27 666.73		18 755.59		8 911.14	47.51
Dotations aux provisions			18 677.00		18 677.00	100.00
Reports en fonds dédiés	86 000.00		80 000.00		6 000.00	7.50
Autres charges	1.68		3 400.00		3 398.32	99.95
Total II	911 581.20		774 829.54		136 751.66	17.65
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	74 792.81		80 334.86		5 542.05	6.90

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
Produits financiers						
De participation	1 338.26				1 338.26	
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés	1 062.20		383.85		678.35	176.72
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	3 600.00		10 200.00		6 600.00	64.71
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total III	6 000.46		10 583.85		4 583.39	43.31
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	20 000.00				20 000.00	
Intérêts et charges assimilées	10 438.09		10 700.61		262.52	2.45
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total IV	30 438.09		10 700.61		19 737.48	184.45
2. Résultat financier (III-IV)	24 437.63		116.76		24 320.87	NS
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	50 355.18		80 218.10		29 862.92	37.23
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges						
Total V						
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	140.00				140.00	
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Total VI	140.00				140.00	
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	140.00				140.00	
Participation des salariés aux résultats (VII)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)						
Total des produits (I+III+V)	992 374.47		865 748.25		126 626.22	14.63
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	942 159.29		785 530.15		156 629.14	19.94
5. EXCEDENT OU DEFICIT	50 215.18		80 218.10		30 002.92	37.40

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Dons en nature						
Prestations en nature						
Bénévolat	30 840.00		40 620.00		9 780.00	24.08
TOTAL	30 840.00		40 620.00		9 780.00	24.08
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens						
Prestations en nature						
Personnel bénévole	30 840.00		40 620.00		9 780.00	24.08
TOTAL	30 840.00		40 620.00		9 780.00	24.08

Fédération Nationale du Sport en Milieu Rural

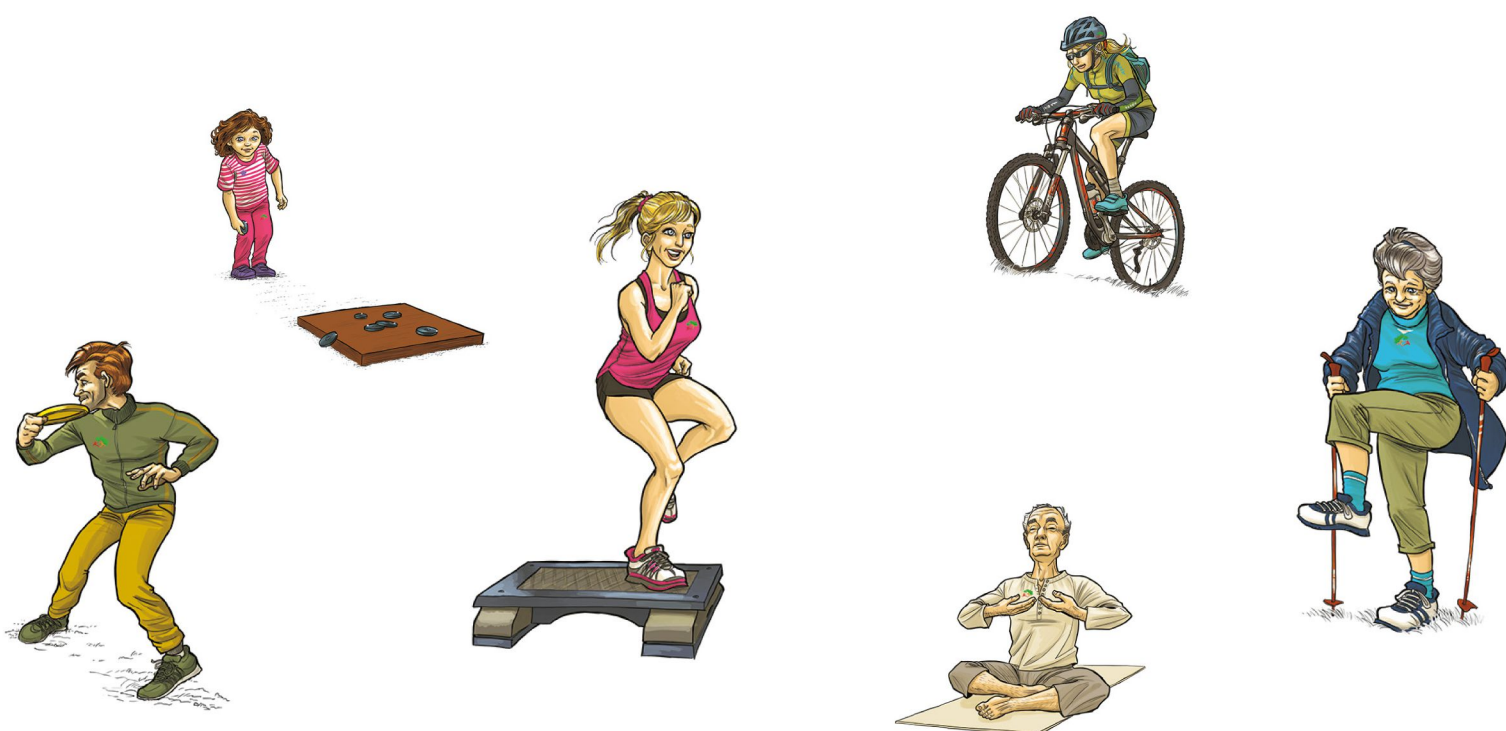
15 avril 2023 - Paris



Fédération Nationale

Sport en Milieu Rural

PRÉVISIONNEL 2023



Assemblée Générale FNSMR 2023

Budget prévisionnel 2023

*Eric Catto et Bernard Coutaud
Trésoriers*

PROPOSITION DE BUDGET 2023

Le budget proposé a été préparé en tenant compte de tous les éléments connus ou prévisibles au moment de son élaboration c'est-à-dire, en ayant une vision plus optimiste que ces dernières années des activités de la Fédération et ce malgré les réserves émises précédemment.

En fonction de l'évolution de la situation, ce budget pourra néanmoins faire l'objet de réactualisations.

Pour l'année en cours, le budget de l'Etat consacré au Sport, continue à progresser sur un rythme cependant beaucoup moins élevé (+ 3%) Les moyens seront donc en baisse en termes réels, compte tenu du niveau de l'inflation qui devrait approcher les 6% annuel.

Dans tous les cas et plus que jamais, il faudra faire preuve d'adaptation, en espérant que les adhérents reviennent durablement dans les associations et que les pouvoirs publics du niveau local au niveau national puissent continuer à nous accompagner dans nos actions et notre développement.

Le projet présenté a été adopté à l'unanimité par le Comité Directeur dans sa réunion du 11 mars 2023.

Au chapitre des recettes, il prévoit une nouvelle augmentation des ressources liées aux Affiliations/Adhésions. Il prévoit également une diminution des subventions à percevoir puisque certaines subventions perçues l'an passé l'ont été à titre exceptionnel.

Au chapitre des dépenses, il prévoit une augmentation de l'enveloppe globale des aides dédiées aux manifestations nationales et internationales, qui devraient pouvoir se dérouler dans de meilleures conditions que les années précédentes.

Afin de poursuivre le développement de la Fédération à travers des actions porteuses (Mobil'Sport, Disc Golf, Formations Fédérales, Sport/Santé, Palet, Quilles, Gateball...), et avec les disciplines historiques, les instances de la FNSMR pourront continuer de s'appuyer sur les compétences spécifiques des conseillers techniques experts dans les disciplines concernées.

Budget prévisionnel FNSMR

Exercice 2023

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
60 – Achats et charges externes	279 000	70 – Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	16 000
Critériums et rassemblements nationaux	220 000	Partenariat CBS	5000
charges locaux	4 000	Autres partenariat	7000
Reversement quotes-parts	55 000	Inscriptions critères et autres	4000
61 – Services extérieurs	143 000		
Primes Assurance	100 000		
Entretien et réparation	3 000	74- Subventions d'exploitation	314 000
Evolutions logiciels (Gestaffil)	40 000	Subv. ANS+ coordination PST	256 000
		Subv Cohésion territoriale	40 000
62 – Autres services extérieurs	98 000	Aide à l'emploi + Services Civique	18 000
Rémunérations intermédiaires et honoraires	40 000	75 – Autres produits de gestion	620 000
Promotion communication	15 000	Adhésions individuelles	450 000
Fonctionnement des instances	42 000	Affiliations (structures locales)	50 000
Services bancaires, autres	1000	Participation vie fédérale (CR+CD)	6 000
63 – Impôts et taxes	6 000	Collecte Assurance	100 000
Impôts et taxes	3600	Convention CR IDF	10 000
Autres impôts et taxes	2400	Location de salle	4 000
64- Charges de personnel	275 000		
Salaires et traitements	195 000		
Charges sociales	80 000		
65- Aides Accordées par la structure	100 000	76 – Produits financiers	5 000
Aides institutionnelle et Aides sur actions et licences	100 000	Placements (livrets et SICAV associatives)	5000
66- Intérêts d'emprunt	10 000		
68- Dotation aux amortissements	16 000		
Rembt du capital emprunté	28 000		
TOTAL DES CHARGES	955 000	TOTAL DES PRODUITS	955 000
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES			
86- Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	35 000
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole	35 000	Dons en nature	
TOTAL	35 000	TOTAL	35 000



Fédération Nationale

Sport en Milieu Rural

